



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2014

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quatorze, le seize juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – M. M. HAMDANI – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mle KD. MAKOUTA – M. R. ZALLIO – M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO.

Absents représentés

Mme F. SAVY par M. B. BAILLY – Mme A. NICOLAS par M. P. SEDARD – Mme D. LABORDE par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA par M. F. PERIDON.

Absents :

/

Mme Josiane FOURGEUX a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DESIGNER deux nouveaux délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Scène Nationale.
- PROCÉDER à la désignation des représentants de la ville de Combs-la-Ville au sein des instances de l'ARENE.
- APPROUVER le règlement intérieur du Conseil Municipal.
- APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE) pour le projet « Prévention du décrochage scolaire à Combs-la-Ville ».
- APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du Fonds Européen Asile Migration et Intégration (FAMI) pour le projet « Plateforme d'intégration des étrangers à Combs-la-Ville ».
- MODIFIER le tableau des effectifs du personnel communal.
- ADOPTER le principe de cession, d'une partie de la propriété communale cadastrée AH n°825, à un riverain situé allée Charles Baudelaire.
- APPROUVER le principe de cession, d'une partie de la propriété communale cadastrée AC n°340, à un riverain situé rue Pierre Brossolette.
- APPROUVER la modification de la Charte de fonctionnement des conseils de quartier et du règlement intérieur.
- DESIGNER les représentants du Conseil Municipal au sein des cinq conseils de quartier.
- APPROUVER le règlement intérieur de la piscine municipale.
- ADOPTER la modification du règlement des accueils de loisirs et des accueils périscolaires.
- ACCEPTER la modification du règlement intérieur des animations de quartier.
- APPROUVER la modification du règlement intérieur du forum des associations.
- PRENDRE ACTE de la présentation du rapport d'activité 2013 du SAN de Sénart.
- APPROUVER la convention intercommunale avec l'Association Naître et Grandir, dans le cadre des relations internationales.




Guy GEOFFROY
Député-maire